



DÉCISION
de versement d'une aide à la transformation
numérique - BRUERE AURELIEN (ORBIAL)

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Wé le règlement n°2020/035 de la commission du 13 décembre 2020 relatif à l'application des articles 17 et 30B du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et du traité de l'Union européenne, Wé le Code de la concurrence et la concurrence internationale (LIEDL) n°1 en 2020-3, Wé la délibération n°3 du 27 avril 2020 portant sur l'élaboration du dispositif d'aide à la transformation numérique des entreprises, Wé la convention signée le 10 mai 2020 entre le MSA et le dispositif d'aide à la transformation numérique, Wé la demande d'aide à la transformation numérique déposée par l'entreprise BRUERE AURELIEN (ORBIAL), Wé l'avis simple de la commission voté en date du 03 novembre 2020, CONSIDÉRANT que la société justifie à travers ce projet, le résultat d'acquérir du matériel informatique et de développer une nouvelle plateforme de vente en ligne, et aussi, CONSIDÉRANT que l'aide financière est calculée à hauteur de 10 % du montant HT éligible réalisable, cette assistance ne pouvant être supérieure à 20 000,00 HT, CONSIDÉRANT que le montant total de l'aide financière, par le 30/06/2021, en application du règlement, les modalités de calcul sont les suivantes : 20 000,00 HT x 1,0000, DÉCISION

à attribuer à l'entreprise BRUERE AURELIEN (ORBIAL) dont le siège est situé au 23, rue Jean-Jacques - 87000 Limoges, une aide financière d'un montant maximal de 5 000,00 HT, pour l'acquisition d'un nouveau système de vente en ligne et pour développer l'entreprise, à intervenir avec l'entreprise BRUERE AURELIEN (ORBIAL), ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre, D'imputer les dépenses sur les lignes prévues au budget principal de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, le 15 Décembre 2020

Le Président de Limoges Métropole,
André GAILLON

A délivré et déposé le 15/12/2020
Sur la place publique de Limoges : l'objet d'une notification auprès de l'intéressé

DÉCISION

Décision de versement d'une aide à la transformation numérique à l'entreprise BRUERE AURELIEN (ORBIAL)

1 DOCUMENT - Publié le 15 Décembre 2020

 27675.pdf
(.pdf, 122,9 Ko)

 TÉLÉCHARGER